



ERAGNY-SUR-OISE, le 13 février 2009

SG-AMHSC-0212

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 FEVRIER 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **ACCEPTTE** l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :  
Aménagement et restauration des berges de l'Oise : demande d'autorisation de travaux du Syndicat des berges de l'Oise.
- **APPROUVE** l'ordre du jour ainsi modifié.
- **EST INFORME** de trois questions diverses déposées respectivement par Madame MERIZIO, Monsieur ROUSSEL et Madame FURET.
- **EST INFORME** des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- **PREND ACTE** de la présentation des travaux de la commission consultative des services publics locaux réalisés en 2008.
- **ENTEND** le rapport annuel sur les marchés publics passés en 2008.
- **ADOpte** dans le cadre du Budget 2009, la répartition des subventions allouées aux associations et aux organismes désignés pour un montant global de 514 828,90 € -**A LA MAJORITE**.
- **APPROUVE** le renouvellement de la convention d'objectifs et de partenariat avec les clubs labellisés « clubs d'agglomération » - **A L'UNANIMITE**.
- **AUTORISE** Madame la Maire à solliciter les subventions auprès de la Région, du Conseil Général du Val d'Oise et du Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) pour les travaux de requalification de la rue de Neuville et à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre cette opération. - **A L'UNANIMITE**.
- **AUTORISE** Madame la Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise au titre du TRASERR - **A L'UNANIMITE**.
- **DECIDE** le versement des subventions aux coopératives d'écoles pour l'assurance des enfants lors d'activités ou sorties scolaires - **A L'UNANIMITE**.
- **APPROUVE** le renouvellement de la convention avec réciprocité et participation financière aux frais de scolarité avec la commune de Cergy pour une durée de 3 ans et **AUTORISE** Madame la Maire à signer cette convention - **A L'UNANIMITE**.
- **APPROUVE** la convention de réciprocité gratuite avec la commune de Sannois, pour la durée de l'année scolaire, renouvelable tacitement et **AUTORISE** Madame la Maire à la signer - **A L'UNANIMITE**.

- APPROUVE l'avenant n° 3 au marché de fourniture et de livraison de repas en liaison froide et AUTORISE Madame la Maire à le signer – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à rembourser la caution à une enseignante ayant quitté son logement – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention de 8 000 € auprès du Conseil Général du Val d'Oise dans le cadre du dispositif de soutien aux projets « arts plastiques » - **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention de 6000 € auprès du Conseil Général du Val d'Oise au titre du plan départemental de développement de la lecture - **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention d'un montant de 10 000 €, auprès du Conseil Général du Val d'Oise, dans le cadre de l'aide à la programmation des lieux de diffusion et saison culturelle - **A L'UNANIMITE.**
- CONFIE à Madame Dominique GILLOT un mandat spécial pour représenter la commune aux cérémonies qui se sont déroulées du 22 au 26 janvier 2009 à Ouagadougou - **A LA MAJORITE.**
- ENTEND le compte-rendu de la mission à Ouagadougou
- EMET un avis favorable sur la demande d'autorisation de travaux du Syndicat des berges de l'Oise – **A L'UNANIMITE.**
- EMET le vœu que le gouvernement transmette dans les plus brefs délais, pour avis au Conseil d'Etat, le projet de Schéma Directeur de la Région Ile de France tel qu'approuvé par les assemblées délibérantes – **A L'UNANIMITE DES VOTANTS.**
- LANCE une collecte de fonds individuelle et collective auprès de la population d'Eragny à laquelle la Ville apportera sa contribution pour le soutien des collectivités locales de GAZA après le drame humanitaire qu'ont vécu les populations civiles– **A L'UNANIMITE DES VOTANTS.**
- ENTEND la réponse aux questions de :
  - Madame MERIZIO relative à la grève du 29 janvier 2009.
  - Monsieur ROUSSEL relative aux conséquences pour Eragny d'une suppression de la Taxe Professionnelle en référence à l'allocution de Monsieur SARKOZY du 5 février 2009.
  - Madame FURET relative à des suggestions relevées dans la tribune de la minorité parue dans Eragny Magazine de février 2009.
- ENTEND une information sur l'occupation illicite du parking de la Cavée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures

Présents : Madame Dominique GILLOT, Maire, Messieurs, Mesdames, Roland GROS, Francette GAUDIN (à partir de 21h10), Gérard BURN, Pierrette BORGNE (à partir de 21h20), Patrice BORCIER, Dominique RAMSI, Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI, Adjoint au Maire, Bernard ROUSSEL, Guy PRUDON, Djibrirou CISSE, Conseillers Municipaux Délégués, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Catherine MARSILE, Béatrice FURET, Jean-Pierre PARAY, Sylvie BRIGANDAT, Maria-Térésa FORME, Philippe RELIN, Estelle CARRON, Jimmy ZE (à partir de 21h20), David GANDON, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Monique MERIZIO, Joëlle MARTINEZ, Frédéric TURNERET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- . Madame Francette GAUDIN a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS (jusqu'à 21h10).
- . Madame Pierrette BORGNE a donné pouvoir à Monsieur David GANDON (jusqu'à 21h20).
- . Monsieur Giovanni DEL FRANCO a donné pouvoir à Monsieur Philippe RELIN.
- . Monsieur Jimmy ZE a donné pouvoir à Madame Estelle CARRON (jusqu'à 21h20).
- . Mademoiselle Céliane NAVARRO a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT.
- . Monsieur Claude THOMAS a donné pouvoir à Monsieur Frédérick TURNERET.

Absente : Madame Ouiza FEZZANI.

Madame Hélène CHATILLON a été désignée comme Secrétaire de séance.